

Rapport public Parcoursup session 2023

Université Paris Nanterre - Licence - Lettres - Parcours Lettres, écriture et culture numériques

Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 07 juillet 2023.

| Formation d'affectation | Jury | Groupe | Nombre de places proposées | Nombre de voeux confirmés | Nombre de propositions d'admission en procédure principale | Rang du dernier admis en procédure principale | Taux minimum boursier | Taux non résidents |
|--|-----------------|--------------------|----------------------------|---------------------------|--|---|-----------------------|--------------------|
| Université Paris Nanterre - Licence - Lettres - Parcours Lettres, écriture et culture numériques | Jury par défaut | Tous les candidats | 35 | 216 | 181 | 216 | 16 | 50 |

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux

Outre la diversité des formations de 1er cycle, et les spécificités qu'y apporte chaque établissement, des éléments de cadrage national ont été définis avec le concours de l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur pour informer les lycéens et leurs familles.

ELEMENTS DE CADRAGE NATIONAL

De manière générale, la réussite en première année de licence nécessite la maîtrise de connaissances et compétences acquises au lycée, une bonne connaissance du contenu et des débouchés de chaque filière universitaire ainsi qu'un engagement du futur étudiant dans son projet d'étude choisi.

Plus spécifiquement, il est attendu des candidats en licence Mention LETTRES :

* Disposer d'un très bon niveau rédactionnel qui permette notamment d'argumenter un raisonnement et d'analyser un texte
Cette mention suppose en effet une maîtrise globale de la langue française et des qualités de compréhension fine de textes de toute nature. Elle nécessite aussi de solides capacités d'expression afin de pouvoir analyser des textes littéraires, argumenter, construire un raisonnement, synthétiser, produire et traiter des contenus diversifiés.

* Disposer d'un bon niveau dans au moins une langue étrangère (niveau B)
Cette mention comporte obligatoirement des enseignements de langues vivantes. La maîtrise d'au moins une langue au niveau baccalauréat est donc indispensable.

* Etre intéressé par la culture et l'histoire littéraires et artistiques, ainsi que par l'étude de la langue française
Cette formation impose en effet une connaissance de la genèse et de l'évolution des lettres françaises, avec une attention particulière pour leur dimension historique. Elle requiert également une appétence pour les textes littéraires, anciens, médiévaux et contemporains, pour le monde de l'art et pour les dimensions linguistiques de la langue.

* Faire preuve de curiosité intellectuelle et plus particulièrement pour la littérature sous toutes ses formes (poésie, roman, essai, théâtre, cinématographie, etc.)

La licence de Lettres a pour objet la lecture, l'étude et la compréhension des œuvres littéraires, dans toute leur richesse, leur diversité et leur complexité.

* Disposer d'une bonne culture générale et être ouvert au monde

L'intérêt pour la discipline Lettres est bien évidemment essentiel, mais l'étude de la littérature impose également une bonne culture générale dans des domaines diversifiés et une sensibilité pour les humanités dans toute leur diversité.

* Pouvoir travailler de façon autonome et organiser son travail seul ou en équipe

Cet attendu marque l'importance, pour la Licence en Lettres, de la capacité du candidat à travailler de façon autonome, seul ou en petit groupe. Comme beaucoup de formations universitaires, cette formation laisse en effet une place substantielle à l'organisation et au travail personnel.

Toutes ces connaissances et compétences peuvent être acquises au lycée dans les enseignements du tronc commun et approfondies plus particulièrement dans les enseignements de spécialité et options du domaine des arts, des lettres, des langues et des sciences humaines et sociales.

Attendus locaux

Le candidat à l'inscription doit répondre non seulement aux attendus figurant dans les éléments de cadrage national, mais aussi aux attendus suivants, qui tiennent compte de la spécificité de la formation dispensée à l'Université Paris Nanterre :- Avoir une très bonne maîtrise de l'expression écrite (en particulier de la grammaire et de l'orthographe) et orale. L'aptitude à l'argumentation écrite et orale et à la réflexion sur tout type de textes et d'œuvres (littérature et arts) est requise tout au long du cursus.- Avoir un goût prononcé pour la lecture et la littérature : il sera demandé à l'étudiant de travailler sur de nombreuses œuvres littéraires, françaises ou étrangères, de toutes les époques.- Avoir un intérêt particulier pour les questions liées aux options de la L3: enseignement, édition, journalisme, métiers de la culture et de la rédaction, recherche.- Avoir un intérêt particulier pour la communication sur support numérique (ressources web, bases de données...) - Pouvoir travailler de façon régulière et soutenue dans l'ensemble des matières qui composent un cursus, et savoir s'organiser pour pouvoir faire face à une

charge de travail importante, impliquant un travail personnel régulier. - Savoir mener des recherches documentaires en bibliothèque. Les enseignements de la licence exigent des étudiants un travail personnel et autonome en bibliothèque : collecte d'informations complémentaires au cours, recherche en vue de la préparation des exercices demandés en travaux dirigés, etc. La lecture d'ouvrages spécialisés et la capacité d'en rendre compte sont au fondement du travail de l'étudiant. - Savoir élaborer un « projet de formation motivé » cohérent avec la formation postulée, en mobilisant ses compétences d'expression écrite pour justifier sa motivation pour cette formation plutôt que pour une autre. Cela implique la connaissance précise de son contenu et des poursuites d'études et insertions professionnelles qu'elle permet, et un intérêt pour les objets étudiés. Pour la réussite dans cette filière, la motivation du candidat à donner sens à ses études et son investissement personnel important à ce stade autant qu'un projet déjà stabilisé. Au cours de la licence, l'étudiant sera accompagné dans la précision de son projet professionnel.

Conditions d'inscription

Sont autorisés à s'inscrire :

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français des séries générales, technologiques ou professionnelles.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un DAEU.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV hors baccalauréat.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme donnant accès à l'enseignement supérieur européen.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un équivalent au baccalauréat français (diplôme obtenu hors U.E).

N.B : Les candidats non ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme équivalent au baccalauréat français (U.E ou hors UE) ne passent pas par la plateforme Parcoursup, mais par la procédure DAP.

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV (hors baccalauréat, DAEU auxquels s'ajoute la capacité en droit pour les licences de droit) doivent faire l'objet d'une validation de leur diplôme par l'université.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

Le parcours « Ecriture et culture numériques » s'inscrit dans le cadre de la licence de Lettres. Il s'adresse à un public varié, désirant se former dans le domaine du numérique tout en acquérant une vraie licence de Lettres, et privilégiant un assez bon niveau de culture et d'aptitude rédactionnelle plutôt que l'acquisition d'une formation technique plus poussée. Aux cours de Lettres s'ajoutent des cours consacrés au développement de la culture numérique, à la pratique d'écriture sur support numérique, à l'analyse de corpus numériques littéraires et journalistiques (datavisualisation), aux pratiques collaboratives et à la médiation numérique.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Après un traitement algorithmique destiné à fournir un pré-classement des candidats en fonction de leurs moyennes dans certaines disciplines en rapport avec notre domaine, ainsi qu'annoncé dans les critères d'évaluation (Français, Littérature, Philosophie, Histoire/ Géographie, Langues), les dossiers ont été examinés par la commission à partir de critères qualitatifs (projet motivé, appréciations des professeurs, Fiche Avenir) pour procéder au classement final.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Il est recommandé aux candidats de soigner leur projet motivé et de l'adapter à la formation demandée, certaines lettres reprenant des lettres types trouvées en ligne ou mentionnant d'autres formations. Au sein de la discipline, des précisions sur le parcours suivi sont l'indice d'un projet bien élaboré. Les dossiers dépourvus de données claires (notes ou argumentaire) sont repoussés en fin de classement.

Tableau Synoptique

| Champs d'évaluation | Rappel des critères généraux | Critères retenus par la commission d'examen des vœux | Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères | Degré d'importance des critères |
|---|--|---|---|---------------------------------|
| Résultat académique | Résultats obtenus en Français, Littérature, Philosophie, Histoire /Géographie, Langues | L'attention se porte sur les résultats communiqués dans les matières rédactionnelles, avec un intérêt particulier sur d'éventuelles connaissances dans le domaine de la culture numérique, même si elle n'est pas un prérequis obligatoire. | "Notes de de 1ère et de terminale de Français, Littérature, Philosophie, Histoire/Géographie, Langues Résultats des épreuves anticipées de français Résultats et notes du baccalauréat (ou équivalent) et post-baccalauréat (pour les candidats qui ne sont pas bacheliers 2023), en Français, Langue française, littératures et autres modes d'expression. --- les résultats et notes du baccalauréat (ou équivalent) et post-baccalauréat (pour les candidats ayant obtenu leur baccalauréat avant 2023)." | Essentiel |
| Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire | "Aptitude à l'argumentation écrite et orale Aptitude à la réflexion sur tout type de textes et d'œuvres (littérature et arts)" | Idem | Appréciation des professeurs sur les bulletins de première et de terminale Résultats des épreuves anticipées de français du baccalauréat Champ "Méthode de travail" de la Fiche Avenir | Essentiel |

| Champs d'évaluation | Rappel des critères généraux | Critères retenus par la commission d'examen des vœux | Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères | Degré d'importance des critères |
|---|--------------------------------|---|--|---------------------------------|
| Savoir-être | "Autonomie Méthode de travail" | Appétence pour les supports numériques. | Appréciation des professeurs sur les bulletins de première et de terminale Champ "Autonomie" de la Fiche Avenir Champ "Méthode de travail" de la Fiche Avenir | Important |
| Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet | Motivation | Il est bienvenu de montrer que l'on est conscient de s'engager dans une formation en rapport avec la culture numérique. | Projet de formation motivé. La commission valorisera aussi le lien entre le projet formulé par le candidat et les enseignements de spécialité dispensés dans la formation. | Complémentaire |
| Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires | compétences extra-scolaires | Est apprécié un intérêt particulier sur une éventuelle expérience dans le domaine de la culture numérique, même si elle n'est pas un prérequis obligatoire. | Le projet de formation motivé | Essentiel |

Signature :

Philippe GERVAIS-LAMBONY,
Président de l'établissement Université Paris
Nanterre